

# La permission du divorce

Mariage, divorce, remariage et célibat (2)

~ MATTHIEU 19.1-6 ~

Série Matthieu #130, Pascal Denault, 31 mars 2019

## INTRODUCTION

- Sur paquebot bateaux sauvetage... Manque de foi?... (*personne ne réfléchit ainsi*)
- Croisière mariage = merveilleux... *Mais, ne serait-il pas sage bateau sauvetage divorce au cas où?*
- Si mariage indissoluble, pourquoi Dieu donné divorce?

## LECTURE DU TEXTE ET PRIÈRE D'INTRODUCTION

**Matthieu 19.3–12** <sup>3</sup> Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver: Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque? <sup>4</sup> Il répondit: N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme <sup>5</sup> et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair? <sup>6</sup> Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. <sup>7</sup> *Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme une lettre de divorce et de la répudier?* <sup>8</sup> *Il leur répondit: C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; au commencement, il n'en était pas ainsi.* <sup>9</sup> Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère. <sup>10</sup> Ses disciples lui dirent: Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. <sup>11</sup> Il leur répondit: Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. <sup>12</sup> Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère; il y en a qui le sont devenus par les hommes; et il y en a qui se sont rendus eux-mêmes eunuques, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne.

- Rappels:
  - (1) hommes conceptions dissoluble (*partent exception et non norme*)
  - (2) Jésus corrige : Mariage = a) *ordonnance créationnelle...* b) *indissoluble...*
- Pourquoi divorce autorisé? (βιβλίον ἀποστασίου)
- Répondrons avec 2 points : A) Pratique adultère divorce B) La pratique permise divorce

## A. LA PRATIQUE ADULTÈRE DU DIVORCE

- Jésus dit :

**Matthieu 5.32** Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère.

**Mt 19.9** Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère.

- Pourquoi est-ce un adultère si divorcé?
  - Mariage indissoluble : divorce ne dissout pas alliance
  - Indissolubilité objective (*pas dans la volonté ou "l'amour" des époux*)
  - Illus. : c'est comme avec le RDPRM (*Registre des droits personnels et réels mobiliers*)...
- Pourquoi ils pensaient que divorce libérait : *pratique abusive et pratique adultère...*
- Jésus pas le premier... Les prophètes condamnaient cette pratique :

**Malachie 2.13–16** <sup>13</sup> Voici encore ce que vous faites: Vous couvrez de larmes l'autel de l'Éternel, De pleurs et de gémissements, En sorte qu'il n'a plus égard aux offrandes Et qu'il ne peut rien agréer de vos mains. <sup>14</sup> Et vous dites: Pourquoi?... Parce que l'Éternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, A laquelle tu es infidèle, Bien qu'elle soit ta compagne et la femme de ton alliance. <sup>15</sup> Nul n'a fait cela, avec un reste de bon sens. Un seul l'a fait, et pourquoi? Parce qu'il cherchait la postérité que Dieu lui avait promise. Prenez donc garde en votre esprit, Et qu'aucun ne soit infidèle à la femme de sa jeunesse! <sup>16</sup> Car je hais la répudiation, Dit

l'Éternel, le Dieu d'Israël, Et celui qui couvre de violence son vêtement, Dit l'Éternel des armées. Prenez donc garde en votre esprit, Et ne soyez pas infidèles!

- Attention à la dureté entre époux (1 Pi 3.7)
- Abraham pas exemple à suivre... Adultère (*mais "accidentellement"*)
- Dieu n'approuve pas divorce, il le hait! (*encore plus lorsque divorce → adultère*)
- Pkoi donné divorce? À quoi sert divorce si peut pas se remarier?

## B. LA PRATIQUE PERMISE DU DIVORCE

- Définissons divorce biblique : 3 contrastes...

### 1. RESTRICTION ET NON PRESCRIPTION

- Différence verbe Phariséens/Jésus :

**Phariséens** : Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme une lettre de divorce et de la répudier  
**Jésus** : Moïse vous a permis de répudier vos femmes; au commencement, il n'en était pas ainsi.

- Phariséens = recommandation divorcer si "chose d'infâme"...
- Jésus = divorce seulement concession...
- But loi Dt 24 = restreindre et non favoriser
- Pkoi ne pas carrément l'interdire? Parfois nécessaire à cause péché...

**Deutéronome 24.1-4** <sup>1</sup> – Supposons qu'un homme ait épousé une femme et que, plus tard, il cesse de la considérer avec faveur parce qu'il trouve quelque chose d'infâme à lui reprocher. Alors il rédige une lettre de divorce, il la lui remet et la renvoie de chez lui. <sup>2</sup> Après être partie de chez lui, cette femme se remarie avec un autre homme. <sup>3</sup> Supposons que ce second mari cesse aussi de l'aimer, qu'il rédige à son tour une lettre de divorce, la lui remette et la renvoie de chez lui, ou supposons qu'il meure. <sup>4</sup> Dans ce cas, le premier mari qui l'a renvoyée n'aura pas le droit de la reprendre pour femme, car elle est devenue impure pour lui, et ce serait une chose abominable aux yeux de l'Éternel. Vous ne chargerez pas de péché le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne en possession.

- La répudiation avait cours, et de façon abusive...
- Moïse met en place mesures restrictives :
  - (1) Motif sérieux... (*quelque chose d'infâme... pas adultère pq mort : Lv 20.10*)
  - (2) Lettre divorce donnée à la femme pour sa protection (*affaire publique*)...
  - (3) Pas de retour en arrière si femme trouve autre mari (*exposée adultère Mt 5.32*)...

**John Murray (1898-1975)** La lettre de divorce servait à diverses fins. Il s'agissait d'un document juridique et, par conséquent, il dissuadait le mari d'agir à la hâte - il avait pour effet d'empêcher un renvoi frivole, irréfléchi et imprudent. C'était aussi un témoignage à la femme qu'elle était libre de ses obligations conjugales envers le mari qui l'avait renvoyée. Et c'était un instrument pour la protection de la réputation et du bien-être de la femme, en particulier dans le cas où elle épouserait un autre homme.

- Législation du point de vue mari répudie femme (*pcq plus fréquent et pour protection femme*)...
- Mêmes règles encadrent femme répudie mari :

**Marc 10.11-12** <sup>11</sup> Il leur dit: Celui qui répudie sa femme et qui en épouse une autre, commet un adultère à son égard; <sup>12</sup> et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.

- Deut.24 = pas *prescription* divorce, mais *restriction* divorce...

### 2. SÉPARATION ET NON DISSOLUTION

- Lettre divorce = Permission pour se séparer et non dissolution pour se remarier...
  - Mariage est difficile (1 Co 7.28)
  - Lorsque difficultés insurmontables, mariage naufrage?
  - Séparation (divorce), pour bénéfice paix :

**1 Corinthiens 7.15** Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare; le frère ou la sœur ne sont pas liés dans ces cas-là. Dieu nous a appelés à vivre en paix.

- Aujourd'hui : distinction entre séparation/divorce... *Divorce = dissolution*

- Dans Bible : divorce = séparation légale... *Mais lien demeure*
- Divorce pas donné pour terminer mariage, mais pour le sauver... (*contre-intuitif*)

### 3. RESTAURATION ET NON ABANDON

**1 Corinthiens 7.10–11** <sup>10</sup> A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari <sup>11</sup> (si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne répudie point sa femme.

- Il ne faut pas se séparer... (*standards royaume = mariage originel : « au commencement... »*)
- Si déjà séparés deux options : (1) rester seul (2) se réconcilier (*καταλλάσσω : échanger hostilité pour amitié*)

- Le divorce vient de la dureté cœur :

**Mt 19.8** C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; au commencement, il n'en était pas ainsi.

- Dureté de cœur = *σκληροκαρδία* ( *sclérose : Induration pathologique d'un organe ou d'un tissu*)
- Avez-vous un cœur sclérosé ? ... *Irrité, aigri, dureté envers époux ?*
- Solution : pas divorce, mais repentance... (*aller chercher aide*)
- Est-ce que divorce = automatiquement péché ? *Non, mais péché forcément impliqué :*

**D. A. Carson (1984)** Le divorce ne fait pas partie du dessein parfait du Créateur. Si Moïse l'a permis, c'est parce que le péché peut devenir si ignoble que le divorce doit être préféré à "l'indécence" continue. Cela ne veut pas dire que la personne qui a divorcé de son épouse, selon ce que Moïse dit, commettait automatiquement un péché en le faisant ; mais que le divorce témoigne qu'il y a déjà péché dans ce mariage. Par conséquent, toute vision du divorce et du remariage (enseignée dans l'un ou l'autre Testament) qui ne voit le problème qu'en termes de ce qui peut ou ne peut pas être fait néglige un fait fondamental : le divorce ne doit jamais être considéré comme une option ordonnée par Dieu, moralement neutre, mais comme la preuve du péché, de la dureté du cœur. L'attitude fondamentale des pharisiens à l'égard du divorce était erronée.

- Divorce = mal nécessaire depuis Genèse 3
- Par contre, divorce = option limitée :
  - (1) Séparation non dissolution...
  - (2) Rester seul ou réconciliation
- Dieu limité ainsi option après chute pour nous forcer travailler mauvais cœurs...
  - Si divorce = dissolution prendrions sortie secours à moindre difficulté
  - Divorce biblique = Pas capable vivre en couple ? Alors vit seul !
- Qu'en est-il infidélité? Violence conjugale? Abandon? Prochain message...
- Prions afin que Dieu change nos cœurs de pierre en cœur de chair (Ez 11.19, 36.26)

**1 Pierre 3.1-9**

# QUESTIONS POUR LES ENFANTS

Nom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Passage de la Bible : \_\_\_\_\_

## 1. De quoi parle ce message?

---

---

## 2. Quels sont les principaux points du message?

---

---

---

---

## 3. Peut-on se divorcer et se remarier?

- Oui, lorsqu'on se divorce on a le droit de se remarier.
- Non, le divorce est un péché et n'a jamais été autorisé par Dieu.
- Non, le divorce permet de se séparer, mais il faut se réconcilier ou rester seul.

## 4. Vrai ou Faux?

- |   |      |      |
|---|------|------|
| <input type="radio"/> Divorcer et se remarier est un adultère.                                      | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Le divorce dissout le mariage.  | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> En Deutéronome 24, Moïse n'a pas encouragé le divorce, mais il l'a restreint. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Un des buts du divorce est de sauver le mariage lorsque cela est possible.    | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> La cause du divorce est la dureté du cœur humain.                             | Vrai | Faux |

## 5. Quelles sont les deux options qui s'offrent à nous lorsqu'on est divorcé?

---

---

---

# QUESTIONS ET NOTES POUR LES ADULTES

## La permission du divorce – Mt 19.7-8

1. Pourquoi se remarier après s'être divorcé est-il un adultère?

---

---

---

---

---

---

---

---

2. En quoi la Loi de Moïse restreignait-elle le divorce?

---

---

---

---

---

---

---

---

3. Quelle est la différence entre une séparation et une dissolution?

---

---

---

---

---

---

---

---

4. Comment le divorce biblique favorise-t-il la réconciliation des époux?

---

---

---

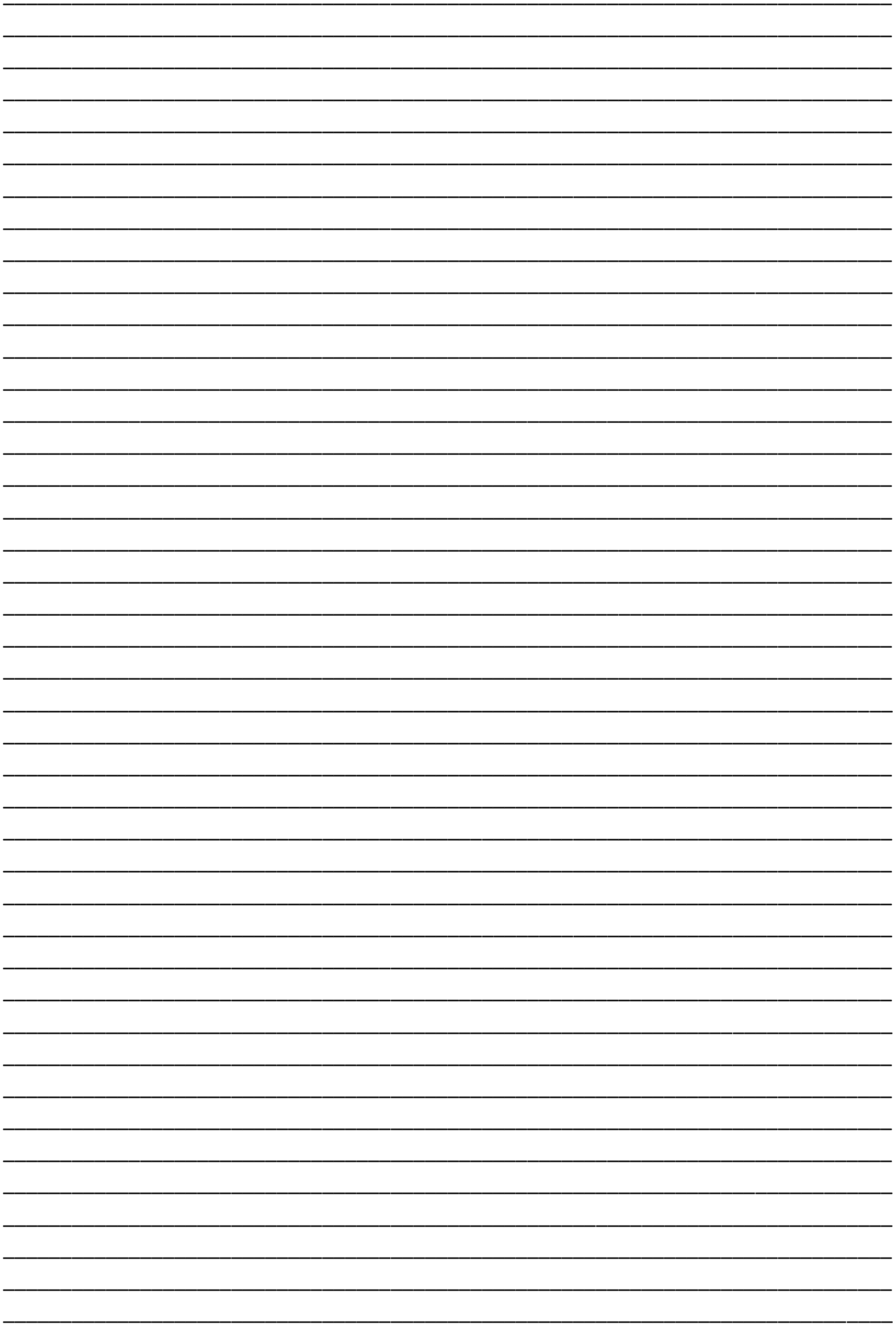
---

---

---

---

---



# Notes d'étude et de lecture

## REMARQUES

v.7

- Commander (ἐντέλλω)
- Lettre de divorce (βιβλίον ἀποστασίου) litt. : livre d'apostasie
- Répudier (ἀπολύω)
- Les femmes aussi divorçaient : Mc 10.12

v.8

- Dureté de cœur (σκληροκαρδία)
- Permis (ἐπιτρέπω) contraste avec commander
- Au commencement il n'en était pas ainsi (ἀπ' ἀρχῆς δὲ οὐ γέγονεν οὕτως). Le mariage originel est normatif pour définir le mariage actuel et non la permission de divorce.

## COMMENTAIRES BIBLIQUES

### JÉRÔME

- Dieu ne peut pas se contredire lui-même en autorisant un divorce...

What He says is to this purpose. Is it possible that God should so contradict Himself, as to command one thing at first, and after defeat His own ordinance by a new statute? Think not so; but, whereas Moses saw that through desire of second wives who should be richer, younger, or fairer, that the first were put to death, or treated ill, he chose rather to suffer separation, than the continuance of hatred and assassination. Observe moreover that He said not God suffered you, but, Moses; shewing that it was, as the Apostle speaks, a counsel of man, not a command of God. (1 Cor. 7:12.)

### PSEUDO-CHRYSOSTOM

- Moïse a enduré et non commandé :

Therefore said He well, Moses suffered, not commanded. For what we command, that we ever wish; but when we suffer, we yield against our will, because we have not the power to put full restraint upon the evil wills of men.

### SPURGEON

- Opposer Moïse à Dieu...

To set Moses against Moses is not a new device; but the Pharisees would hardly venture to set Moses against God, and make him command an alteration of a divine law ordained from the beginning; yet our Lord made them see that they would have to do this to maintain the theory of easy divorce.

- Moïse a voulu refreiner la pratique du divorce et non la commander :

The fact is, that Moses found divorce in existence to an almost unlimited extent, and he wisely commenced its overthrow by curtailing the custom rather than by absolutely forbidding it at once. They were not allowed to send away a wife with a hasty word, but must make a deliberate, solemn ceremonial of it by preparing and *giving a writing of divorcement*; and this was only allowed in a special case: "because he hath found some uncleanness in her."

### OSBORNE

- Dieu donne letter divorce people

The legal certificate is mentioned often in the OT of God "divorcing" Israel (Isa 50:1; Jer 3:8)

- La cause n'est pas une permission divine, mais une dureté de cœur :

As Keener points out, “To be able to exercise some degree of restraint over human injustice, Moses’ civil laws regulated some human institutions rather than seeking to abolish them altogether: divorce, polygyny, the avengers of blood, and slavery.”<sup>14</sup> So what is behind it is not God’s will but “the hardness of your hearts.”

## CALVIN

- Ce qui détruit une union naturelle vient d’une perversion de la nature...

And if the institution of marriage is to be reckoned an inviolable law, it follows that whatever swerves from it does not arise from its pure nature, but from the depravity of men.

- Lettre divorce pour protéger femmes

For the law was made solely for the protection of the women, that they might not suffer any disgrace after they had been unjustly rejected.

- La condamnation pour remariage n’est pas absolue :

Though Christ condemns as an adulterer the man who shall marry a wife that has been divorced, this is undoubtedly restricted to unlawful and frivolous divorces.

## BUTLER

- Résumé:

The original intent for marriage by God in Garden (Gen2:24) was permanence. Because of the fall into sin, God provided legislation to regulate ethics in a fallen world. Because the Bible speaks to the post-fall condition, I will argue that divorce and remarriage are permitted when there is lawful grounds for divorce.

- Le divorce pas commandé, mais seulement la procédure :

it is important to notice that the writing of a bill of divorcement was commanded according to the Pharisees, not divorce

- Preuves que divorce pratiqué légitimement dans AT:

1) the prohibition against priests marrying divorced women (Lev 21:7, 14; there were divorced women in Israel and that non-priests could marry them)  
(2) the command by Ezra that the Israelites put away pagan wives (Baucham says divorce was never commanded)  
(3) the divorce of Israel by God, Jer 3:8  
(4) the statement in Mal 2:16, “For the LORD God of Israel says that He hates divorce.” This must mean “unlawful divorce.” Analogously we could say, “God hates killing.” Except for self-defense, capital punishment, and just warfare.

## R.T. FRANCE

- Moïse = autorité divine

In first-century Judaism the laws given by Moses were understood to be the laws of God; ‘Moses’ means the Pentateuch, the God-given body of law which is Israel’s highest authority. The name ‘Moses’ is used in v.8 not to contrast Moses with God, but because Jesus is responding to the question of v.7 in which Moses has already been named as the source of the Deuteronomic provision.

## JOHN MURRAY

- Le but et la fonction de la lettre de divorce

The bill of divorcement...served a variety of purposes. It was a legal document and therefore served as a deterrent of hasty action on the part of the husband – it would serve to restrain frivolous, thoughtless, and rash dismissal. It would also be a testimonial to the woman of her freedom from marital obligations to the husband who sent her away. And it would be a protective instrument in the matter of the woman’s reputation and well-being, particularly in the event that she married another man.

- Le remariage n’était pas un adultère au même degré :

---

<sup>14</sup> Keener, *Matthew*, 465.



The remarriage on the part of the divorced woman is not expressly stated to be defilement irrespective of return to the first husband. For these considerations we are required to exercise great caution before stigmatizing the remarriage as adulterous. One thing is certain, that the second marriage was not placed in the category of adultery nor the woman regarded as an adulteress in terms of the Pentateuchal legislation. The woman and her second husband were not put to death as the Pentateuch required in the case of adultery.

#### CLARK

- La personne qui brise l'alliance n'est pas celle qui poursuit le divorce ni le juge qui le prononce, mais l'adultère :

Divorce is a national scandal; yet in reaction to the widespread immorality in this country one should not conclude that divorce is never permissible. The Romanists prohibit divorce, and they sometimes quote the good verse, 'whom God has joined together, let not man put asunder.' This is a good verse; and we wish Romanists would use Scripture on other occasions also, instead of relying on tradition and papal decrees. But the Roman interpretation of the verse is misplaced. The person who breaks a marriage is not the judge who grants the divorce, nor the innocent party who sought it. The person who has torn the marriage asunder is the party who has committed adultery.

#### JOHN OWEN

- Divorce, loi naturelle, parti innocent...

If the innocent party upon a divorce be not set at liberty, then – he is deprived of his right by the sin of another; which is against the law of nature; -- and so every wicked woman hath it in her power to deprive her husband of his natural right.” (16:256)

#### D. A. CARSON

- Le texte de Dt 24.1-4 pas tant préoccupé avec « chose honteuse », mais avec remariage avec 1<sup>er</sup> époux

In other words Moses did not command divorce but permitted it for '*ervat dabar*' ("something indecent"); and the text is less concerned with explaining the nature of that indecency (the precise expression is found in only one other place in the OT—Deut 23:14, with reference to human excrement) than with prohibiting remarriage of the twice-divorced woman to her first husband.

- Moïse et la permission du divorce

Divorce is not part of the Creator's perfect design. If Moses permitted it, he did so because sin can be so vile that divorce is to be preferred to continued "indecency." This is not to say that the person who, according to what Moses said, divorced his spouse was actually committing sin in so doing; but that divorce could even be considered testified that there had already been sin in the marriage. Therefore any view of divorce and remarriage (taught in either Testament) that sees the problem only in terms of what may or may not be done has already overlooked a basic fact—divorce is never to be thought of as a God-ordained, morally neutral option but as evidence of sin, of hardness of heart. The fundamental attitude of the Pharisees to the question was wrong.

- Quelle est la "chose honteuse" de Dt 24? Probablement pas l'adultère

But what was the "indecency" in Moses' day that allowed for divorce? "Something indecent" could not be equated with adultery, for the normal punishment for that was death, not divorce (Deut 22:22)—though it is not at all clear that the death penalty was in fact regularly imposed for adultery

- Les quatre principaux problèmes exégétiques avec le v.9 :

1. The first is textual.
2. The second problem concerns the meaning of *porneia*
3. The third problem is why Matthew alone of the synoptic Gospels includes
4. the fourth is just what that clause means.

#### ○ Résumé sur l'usage de "porneia" et la relation entre Moïse et Jésus

It seems best, then, to permit both *porneia* and the except clause to retain their normal force. Jesus is then saying that divorce and remarriage always involve evil; but as Moses permitted it because of the hardness of

men's hearts, so also does he—but now on the sole grounds of *porneia* (sexual sin of any sort). The principal exegetical difficulties surrounding this view may be treated as follows

○ L'exception, l'adultère et la chose honteuse

Formally Jesus is abrogating something of the Mosaic prescription; for whatever the *'erusat dabār* ("something indecent") refers to (Deut 24:1), it cannot easily be thought to refer to adultery, for which the prescribed punishment was death. [...] Jesus' judgments on the matter are therefore both lighter (no capital punishment for adultery) and heavier (the sole exception being sexual sin).

○ L'indissolubilité demeure et la clause d'exception n'oblige pas le divorce

This exception is not in contradiction with Jesus' strong words in vv. 4–8, despite frequent insistence on the contrary. [...] Sexual promiscuity is therefore a de facto exception. It may not necessitate divorce; but permission for divorce and remarriage under such circumstances, far from being inconsistent with Jesus' thought, is in perfect harmony with it.

○ La divergence et l'harmonie synoptique

Mt-Mc-Lc... Certainly, on the interpretation adopted here, Matthew and Mark-Luke have this in common—they abrogate any permission for divorce in Deuteronomy 24:1 if that permission extends, or is thought to extend, beyond sexual sin.

## **DESCRIPTION ET QUESTIONS**

DIFFUSION EN DIRECT : <https://www.unherautdansle.net/sermon-2019-03-31/>

TITRE : #130 La permission du divorce – Mariage, divorce, remariage et célibat – Mt 19.7-8

DESCRIPTION : Après avoir déclaré l'indissolubilité du mariage, la question inévitable qui est posée à Jésus est : pourquoi Dieu a-t-il donné le divorce si cette pratique conduit inévitablement à l'adultère? La réponse est simple : les hommes n'utilisent pas le divorce en respectant les limites dans lesquelles il a été autorisé. Dans ce message nous verrons que Jésus ne condamne pas le divorce en tant que tel, mais la pratique abusive qu'on en faisait. Nous verrons les paramètres du divorce biblique.

### STRUCTURE

- A. La pratique adultère du divorce
- B. La pratique permise du divorce
  - 1. *Restriction et non prescription*
  - 2. *Séparation et non dissolution*
  - 3. *Restauration et non abandon*

### QUESTIONS

1. Pourquoi se remarier après s'être divorcé est-il un adultère?
2. En quoi la Loi de Moïse restreignait-elle le divorce?
3. Quelle est la différence entre une séparation et une dissolution?
4. Comment le divorce biblique favorise-t-il la réconciliation des époux?